



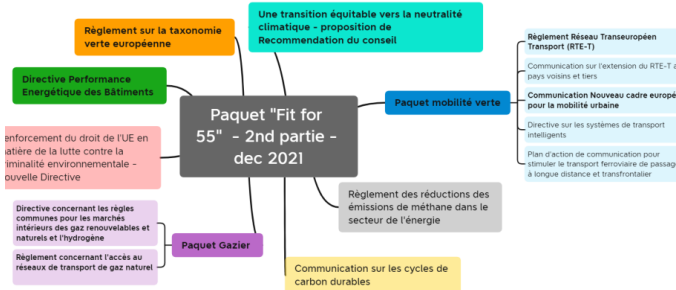
REVUE DE PRESSE

Créée début 2012, Une autre ville conseille les collectivités et les aménageurs pour concevoir et mener à bien leurs projets d'urbanisme et leurs opérations d'aménagement urbain en intégrant pleinement les nouveaux paradigmes du développement durable, en articulant réflexion stratégique et mise en œuvre opérationnelle.

NB : les synthèses peuvent parfois refléter les positions d'Une autre ville et pas uniquement celles des auteurs des articles.

Découvrez le paquet « Ajustement à l'objectif 55 »
Energy cities, 4 février 2022

Le nouveau calendrier du Zéro artificialisation nette
Batiactu, 18 février 2022



Juridique - Europe

Juridique - Sobriété

- En décembre dernier, la Commission européenne a dévoilé la seconde partie de son train de mesures « Ajustement à l'objectif 55 » (-55% d'émissions de GES d'ici 2030), qui complète les mesures déjà annoncées en juillet dernier.
- De nombreuses mesures concernent les collectivités locales, comme l'obligation faite aux grandes villes de se doter de Plans de mobilité urbaine durable ou encore l'obligation que tous les nouveaux bâtiments publics soient à émissions nulles d'ici 2027, obligation étendue à tous les nouveaux bâtiments d'ici 2030. Ces textes doivent encore être examinés par le Parlement et le Conseil européens et pourraient donc être largement modifiés avant d'être adoptés.

- L'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) inscrite au projet de loi Climat et Résilience, a de nouveaux jalons calendaires :
 - Les régions disposent de 8 mois pour définir leur trajectoire d'artificialisation territorialisée.
 - Lesquels objectifs apparaîtront en 2024 dans les SRADDET, 2026 dans les SCOT et 2027 dans les PLU.
 - A partir de 2031, le rythme de l'artificialisation devra avoir été divisé par deux au global.
 - Puis, 2050 sera l'année du ZAN stricto sensu. Autrement dit, à cette date, toute artificialisation devra avoir cessé ou être compensée par au moins autant de « renaturation » ou « désartificialisation ».

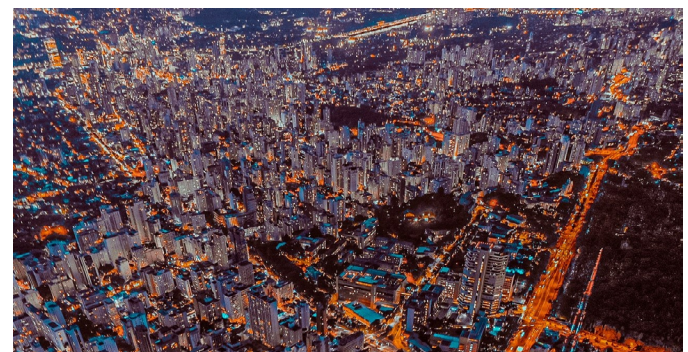
L'ADEME publie un avis d'experts sur l'utilisation de l'argument de « neutralité carbone » dans les communications
Ademe presse, 17 février 2022

La prospective pour dépasser la sidération face au futur
Millénaire 3, 3 février 2022

Exemple de formulation préconisée

Empreinte
- X %*
Carbone

* L'empreinte carbone associée à la conception et à la fabrication de notre produit a été réduite de X % en 3 ans. Pour en savoir plus : [www...](#)



Transition écologique

Transition écologique - Accompagnement des changements

- Alors que les allégations de « neutralité carbone » se multiplient dans les communications des organisations, l'ADEME publie un Avis d'experts sur le sujet.
- Cette note vise à expliciter pourquoi les arguments de « neutralité » peuvent être trompeurs et exposer les organisations à des risques de controverses, pourquoi ils ne permettent pas de faire le tri entre les démarches réelles et celles qui relèvent du greenwashing, et au final comment ils empêchent de mettre en avant les acteurs qui font preuve de sincérité et s'investissent réellement pour le climat.
- La note complète est téléchargeable gratuitement [ici](#).

- « Comment surmonter cet état de sidération face au futur qui annihile tout passage à l'action ? » Millénaire 3 nous propose une réflexion sur le rôle de la prospective institutionnelle dans un monde en proie à des bouleversements climatiques et écologiques. La prospective consiste à dégager des éléments de prévision pour guider les décisions politiques afin de préparer le futur.
- Pour permettre le passage à l'action, les auteurs voient la prospective comme un moyen de répondre non seulement à des défis opérationnels et stratégiques, mais aussi comme un outil de diversification des représentations mentales de l'avenir (défi cognitif) et un « espace de délibération sur l'avenir » (défi démocratique).

Logements vacants : retaper du vieux plutôt que construire du neuf
Reporterre, 17 février 2022



Logement - Sobriété

- Reporterre nous présente ce mois-ci un [dossier](#) sur les alternatives à la construction de maisons neuves individuelles, parmi lesquelles l'utilisation des logements vacants. Ils représentent en effet 8,3% du parc immobilier en 2021. Pour traiter le problème, la puissance publique peut mettre en place des structures comme La Fabrique des quartiers, SPLA de la Métropole de Lille, dédiée aux quartiers d'habitat ancien dégradé.
- Elle compte parmi ses missions la remise sur le marché de logements vacants en proposant des solutions au cas par cas, selon les raisons de la vacance, comme l'accompagnement des propriétaires en cas d'indivision, l'orientation vers des aides à la rénovation, l'incitation à faire des travaux grâce à des leviers juridiques, ou encore l'expropriation dans certains cas.

Le pavillon est dépassé, ils choisissent l'habitat collectif
Reporterre, 19 février 2022



Logement - Sobriété

- Pour lutter contre l'étalement urbain et pour embrasser un quotidien plus solidaire et sobre, certains français choisissent l'habitat collectif. Il ne répond à aucune norme formelle, il peut s'agir d'un immeuble ou de maisons légères individuelles et groupées, mais est décrit par l'existence d'espaces, de biens et de temps partagés.
- Ces logements alternatifs sont encore marginaux et peinent à se développer, notamment du fait de la durée du montage. Pourtant, intervenir dans la conception de son logement et s'impliquer dans la communauté de son voisinage est une des manières de contrer la baisse observée de la qualité du logement, qui s'explique en partie par les politiques actuelles incitant des particuliers à investir dans des logements qu'ils n'habitent pas.

Pourquoi la forêt française a besoin d'un traitement de fond
The conversation, 20 février 2022



Nature - Résilience

- Depuis 2 décennies, on assiste à une mortalité croissante des peuplements forestiers et à une baisse globale de leur productivité. Le changement climatique en est une cause essentielle, mais il est aussi révélateur d'écosystèmes forestiers fragilisés par des décennies de pratiques sylvicoles focalisées sur la production de bois.
- Ces pratiques doivent aujourd'hui s'adapter en privilégiant les peuplements mélangés et structurellement hétérogènes, en favorisant la biodiversité et en s'appuyant sur les résultats de la recherche scientifique. Il faut également faire attention au recours aux essences exotiques, une solution qui comporte des risques : introduction de bioagresseurs, invasions, érosion de la biodiversité autochtone.

Dans le Val-d'Oise, l'ONF plante une forêt qui répare
Enlarge your Paris, 16 février 2022



Nature - Résilience

- Pollués, indigents, laissés à l'abandon. Ce sont les anciens sites agricoles autour de la capitale qui ont été touchés par les épandages des eaux usées de Paris jusqu'en 1992. *Enlarge your Paris* met en avant la problématique de ces friches dans son article extrait de l'entretien avec Claire Nowak, responsable du service forêt de l'agence ONF Île-de-France Ouest qui va planter pas moins d'un million d'arbres sur la plaine de 1000 hectares de Pierrelaye-Bessancourt.
- Cette initiative originale, par sa nature ainsi que par son échelle, viendra réparer cette plaine en lui redonnant de la valeur environnementale et en l'insérant dans la continuité écosystémique de l'ouest parisien.

Energie : la géothermie est sous-utilisée en France France info, 17 février 2022



Energie - Transition écologique

- D'après une récente étude du BRGM, la géothermie est accessible sur 90% du territoire français et, au vu du potentiel du sous-sol, elle pourrait fournir en théorie plus de la moitié des besoins en eau chaude et en chauffage des sept millions d'habitants du Grand Paris.
- La géothermie permet de rejeter en moyenne cinq fois moins de gaz à effet de serre que le chauffage au gaz naturel d'après l'ADEME. Elle permet de réduire significativement la facture énergétique des ménages mais l'investissement initial est souvent un frein : les aides publiques doivent donc être clarifiées pour faire réellement décoller cette source d'énergie renouvelable.

Quelle opportunité de créer un réseau de chaleur dans une future ZAC ? Une méthode du Cerema Cerema, 2 février 2022



Energie - Montages

- Afin de répondre à une demande de l'EPA Sénart, le Cerema a élaboré un guide méthodologique pour déterminer l'opportunité de développer un réseau de chaleur et de froid dans le cadre d'un projet d'aménagement.
- Cette méthode est reproductible et prend en compte plusieurs indicateurs et questionnements regroupés autour de 5 catégories : les spécificités du voisinage immédiat du projet et la configuration du quartier, les particularités du réseau de chaleur et de froid en lui-même, les caractéristiques du projet d'aménagement, les données énergétiques et climatiques, les co-bénéfices et les points de vigilance environnementaux.

L'intelligence artificielle au service de la rénovation énergétique des bâtiments publics Environnement-magazine, 17 février 2022



Energie - Rénovation

- La Banque des Territoires vient de lancer un dispositif digital gratuit, Prioréno, destiné aux collectivités, permettant d'identifier les bâtiments publics dont la rénovation énergétique doit être étudiée en priorité. Cet outil croise et analyse les données de consommation énergétique fournies par Enedis (électricité) et GRDF (gaz) de la quasi-totalité des bâtiments publics de France métropolitaine.
- Il intègre aussi d'autres données (foncières, topographiques...) permettant de connaître l'usage du bâtiment, le nombre d'étages, la surface, etc. Déjà testé dans plusieurs villes, ce service ne se présente pas comme un substitut aux équipes d'ingénierie mais comme appui au ciblage des chantiers prioritaires.

« Notre label préserve les bâtiments patrimoniaux qui se rénovent sur le plan énergétique » Actu-environnement, 7 février 2022



Rénovation - Patrimoine

- Le label expérimental Effinergie Patrimoine vient d'être lancé pour la réhabilitation énergétique des bâtiments patrimoniaux. En effet, ces bâtiments présentent des problématiques spécifiques à prendre en compte dès lors qu'il s'agit d'y effectuer des travaux : enjeux de conservation et de restauration architecturale, et enjeux techniques liés à l'âge des bâtiments (attention portée à l'hygrométrie dans les parois par exemple).
- L'objectif du label est d'encourager et accompagner les travaux d'amélioration de la performance énergétique de ces bâtiments (pour tendre vers le niveau BBC Effinergie rénovation) sans altérer leurs caractéristiques patrimoniales, une crainte qui représente souvent un frein à engager de tels travaux.

Réemploi de matériaux : 36 fiches pratiques à destination des architectes
Batiactu, 23 février 2022



Réemploi - Outil

- Depuis 2019, le projet européen FCRBE (Faciliter la circulation des éléments de réemploi) vise à augmenter la quantité de matériaux réemployés dans les projets de construction. Dans le cadre de ce projet, une série de [36 fiches](#) de matériaux ont été élaborées à destination des architectes.
- Pour chaque élément étudié, les plus courants et faciles à mettre en œuvre, ces fiches décrivent le processus depuis la récupération du matériau jusqu'à son réemploi, avec notamment : une description générale du matériau, des préconisations quant à sa récupération et les écueils à éviter, les principales possibilités de réemploi et de réutilisation.

Principales filières des déchets du BTP. Quelles organisations, valorisations et gisements à venir ?
APUR, février 2022



Réemploi - Outil

- L'atelier parisien d'urbanisme (APUR) a publié une étude sur les principales filières de recyclage et de réemploi des déchets du BTP dans la métropole du Grand Paris afin de soutenir une organisation plus vertueuse des chantiers. Avec la raréfaction des sites d'enfouissement, l'augmentation de la taxe sur les déchets enfouis, la prise de conscience environnementale et les évolutions législatives, la gestion des déchets de chantier est aujourd'hui un sujet incontournable.
- Cette étude est [téléchargeable](#) gratuitement. Elle se compose de 6 fiches, par filière, qui font chacune un état des lieux de la filière et des valorisations possibles du matériau, du cadre réglementaire et des acteurs identifiés dans la MGP.

Les parkings perméables, un outil pour réduire les pollutions ?
Cerema, 1er février 2022



Pollution - Mobilité

- L'intérêt des parkings perméables peut aller au-delà leur capacité à retenir les eaux pluviales ; ils peuvent par ailleurs contribuer à réduire les concentrations des polluants dans l'eau de ruissellement. Une [thèse](#) menée en 2020, à laquelle a contribué le Cerema, a montré qu'au global, les masses de polluants en sortie du parking perméable sont toujours plus faibles que celles d'un parking classique de référence.
- Dans les détails, pour certains polluants, il a été observé une augmentation des concentrations liée aux émissions provenant des matériaux constitutifs des parkings et probablement du drain en PVC. Cela ouvre la porte à une amélioration future encore à creuser.

